



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 25 novembre 2020

Pierre RAUZADA  
Président

[pierre-henri.rauzada@orange.fr](mailto:pierre-henri.rauzada@orange.fr)  
[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

Objet / Fiche 28 : satisfaction.

Lyon 5e Adt – Fiche 28 D

A l'attention de madame Marielle PERRIN  
Adjointe à la Maire du 5e Adt

Madame,

Ce vendredi 20 novembre, j'ai bien reçu votre réponse quant à ma demande de supprimer les pavés du passage-piétons situé rue de la Bombarde / quai Romain Rolland.

Avec deux propositions des Droits du piéton :

→ soit avant tout la création au sol d'un enrobé lisse avec des bandes blanches, le passage-piétons étant « entouré » de part et d'autre de pavés, sur le même modèle que ce qui a été fait récemment pour le passage-piétons situé rue de l'Angile / rue Octavio Mey.

→ soit en cas de refus très net des Architectes des Bâtiments de France la réalisation d'un enrobé lisse sans bandes blanches mais avec si possible l'implantation de « clous » ou tout autre matériau concret et visible signifiant clairement l'existence de ce passage-piétons pour les conducteurs de véhicules motorisés et les cyclistes.

Votre réponse est satisfaisante à plusieurs titres :

1. Tout d'abord, vous reconnaissez clairement la difficulté rencontrée par les personnes en fauteuil roulant et par les parents avec poussette d'enfant quand ils empruntent ce passage-piétons.
2. Puis, vous voulez au préalable avoir une discussion avec les ABF. En effet, il vaut mieux avoir leur accord que passer outre même si leurs décisions ultra-rigides et surtout à géométrie variable exaspèrent très souvent notre Association.
3. Vous préférez intégrer ce passage-piétons dans le réaménagement total de la rue de la Bombarde qui devrait avoir lieu en 2021, avec bien sûr une nécessaire reprise des trottoirs. Dont acte.

Aussi, au nom de mon Association, je vous signale que **je mets cette Fiche 28 en attente**. Donc, pour le moment, je ne relance pas.

Toutefois, je reviens sur mon point 3. En effet, j'espère que la requalification de la rue de la Bombarde sera accompagnée d'une concertation publique.

Etre élue démocratiquement, c'est très bien.

Faire ensuite de la concertation avec les Associations et les Conseils de quartiers, c'est encore mieux.

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Association Renaissance du Vieux-Lyon
- Le Progrès-Quartiers